Année académique 2025 - 2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1203 Fondements disciplinaires et didactiques en sciences			
Ancien Code	PERH1B23SCES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Stéphanie CHAPELLE** (chapelles@helha.be) Carine DENDAL (dendalc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Isabelle AVET** (aveti@helha.be) HELHa Loverval **Anne-Claire HOEBEKE** (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'acquisition par l'étudiant(e) des fondements disciplinaires et didactiques nécessaires à l'enseignement des sciences économiques et sociales de la 1re à la 3e secondaire.
Elle porte sur l'identification des contenus à enseigner ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

- D'appliquer les bases de la démarche des sciences économiques et sociales et sa transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.
- De faire preuve de sa maitrise des contenus disciplinaires prévus dans le Tronc commun pour enseigner.
- De faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.

Les étudiants seront évalués sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B23SCESA	Fondements disciplinaires et didactiques en sciences économi	90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B23SCESA	Fondements disciplinaires et didactiques en sciences économi	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L’évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques en sciences économi			
Ancien Code	13_PERH1B23SCESA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Claire HOEBEKE** (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'acquisition par l'étudiant(e) des fondements disciplinaires et didactiques nécessaires à l'enseignement des sciences économiques et sociales de la 1re à la 3e secondaire.
Elle porte sur l'identification des contenus à enseigner ainsi que sur la maîtrise des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AA terminaux: Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

AA spécifiques: au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d':

- Appliquer les bases de la démarche des sciences économiques et sociales et sa transposition didactique sur des objets d'étude prévus dans le Tronc commun.
- Faire preuve de sa maitrise des contenus disciplinaires prévus dans le Tronc commun pour enseigner.
- Faire preuve de sa maîtrise du vocabulaire disciplinaire et didactique développé durant l'unité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sur base de thèmes/contenus en lien avec les référentiels du tronc commun en FHGES, l'étudiant s'initie à la démarche des sciences économiques et sociales au service des apprentissages visés avec un focus particulier sur des thématiques du TC. Un focus particulier sera mis sur les thèmes de la S1 (les échanges économiques et sociaux dans l'espace numérique).

Démarches d'apprentissage

60 heures de cours : travaux de groupes, individuels, exposés, cours magistraux, recherches, etc.

30 heures en autonomie :

- Devoirs.
- Recherches et lectures en prolongement des matières vues.
- Travaux individuels ou collectifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
- *Feedback* lors des travaux de groupe ou individuels.
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).

Sources et références

Fédération Wallonie Bruxelles. (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

Segec. (2025). Programme de sciences humaines S1.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette UE porte sur :

Un examen écrit, pour 100% de la note du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l’absence d’un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l’enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l’enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l’enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l’éducation aux médias, à l’EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).